DÉFENSE

JEAN-MARIE BOCKEL

«PJL Renseignement - Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, Ancien ministre - « Il doit s'agir d'établir un juste équilibre entre notre liberté et notre sécurité »»

03/06/2015

PJL Renseignement - Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, Ancien ministre - « Il doit s'agir d'établir un juste équilibre entre notre liberté et notre sécurité »

Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre, est intervenu en séance au Sénat dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif au renseignement.

Après avoir salué le travail des services de renseignement français, Monsieur Bockel a rappelé que le contexte sécuritaire actuel réaffirmait « *la nécessité pour la France de se doter de services de renseignement efficaces et aux moyens à la hauteur de leurs objectifs* ».

Il a considéré que le projet de loi actuel allait dans la bonne direction, « *visant à moderniser les moyens de ces services et à placer leur mission dans un cadre légal* ».

Monsieur Bockel a jugé nécessaire et légitime le débat suscité par la présentation du projet de loi, alors même que ce dernier touche à des enjeux très sensibles : « *notre liberté et notre sécurité* ».

« *Trouver le bon équilibre permettant de consacrer ces deux droits n'est pas chose facile. C'est pourtant l'objectif que doit, in fine, atteindre ce texte* », a précisé le sénateur.

Monsieur Bockel a déclaré qu'en plaçant les activités des services de renseignement dans un cadre légal, le projet de loi renforçait leur légitimité, leur efficacité, et donc, notre sécurité.

Il a précisé que les menaces de plus en plus diverses et transnationales auxquelles est confronté la France justifiaient cette démarche: « *Cela est d'autant plus nécessaire que la France est, rappelons-le, le seul grand pays européen à avoir les capacités de s'engager sur des théâtres d'opération. Notre engagement fait de nous un acteur important et crédible sur la scène internationale, et donc une cible privilégiée* ».

S'il a jugé que la rédaction initiale du projet de loi du gouvernement n'était pas satisfaisante concernant la protection des libertés des Français, il a précisé qu'il était convaincu que les débats parlementaires, « *tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat* », donneraient un projet de loi «*acceptable* ».

« *Le recours aux différentes techniques de renseignement est désormais mieux encadré, répondant ainsi aux craintes de nombreux citoyens* », a-t-il précisé.

« Il ne doit pas s'agir de choisir entre notre liberté et notre sécurité, mais bien d'établir un juste équilibre entre ces deux droits, tous deux essentiels à notre démocratie », a conclu l'ancien ministre.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC